



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ETIncelles

Le programme ETIncelles au service de la croissance des PME



Lancement du programme ETIncelles
le 21 novembre 2023 au Palais de l'Élysée.

Lancé par le président de la République, le programme ETIncelles offre un accompagnement individualisé de l'État pour les PME à fort potentiel de notre pays.

L'objectif du dispositif est simple : **fluidifier les relations des entreprises avec l'administration** et ses opérateurs en **levant leurs blocages administratifs**.

Les entreprises sélectionnées sont accompagnées par les services de l'État sur une durée de **12 à 18 mois**. Ils ont pour mission d'analyser leurs problématiques et de les **orienter vers les interlocuteurs appropriés au sein d'un réseau de 45 correspondants**.

Le programme se décline en 3 volets, à travers :

- un **suivi individualisé** par un interlocuteur unique;

- la **mobilisation d'un réseau de 45 correspondants** dans les organismes et les principales administrations;
- un partage d'informations (webinaires, événements) et des temps d'échange pour mutualiser les bonnes pratiques.

Pour être **éligible**, la PME doit avoir un **siège social** situé en France.

Quels sont les **critères de sélection** ?

- **La croissance** : connaître une forte croissance au cours des deux dernières années.
- **L'effectif** : avoir entre 60 et 220 salariés.
- **L'export** : être présent ou avoir la volonté de se développer sur les marchés à l'international.
- **L'innovation** : consacrer une part significative des dépenses à la recherche et au développement.

Pour rejoindre la 5^e promotion, les entreprises sont invitées
à candidater *via* l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
du 21 novembre 2024 jusqu'au 15 mars 2025:

ETIncelles – Appel à manifestation d'intérêt

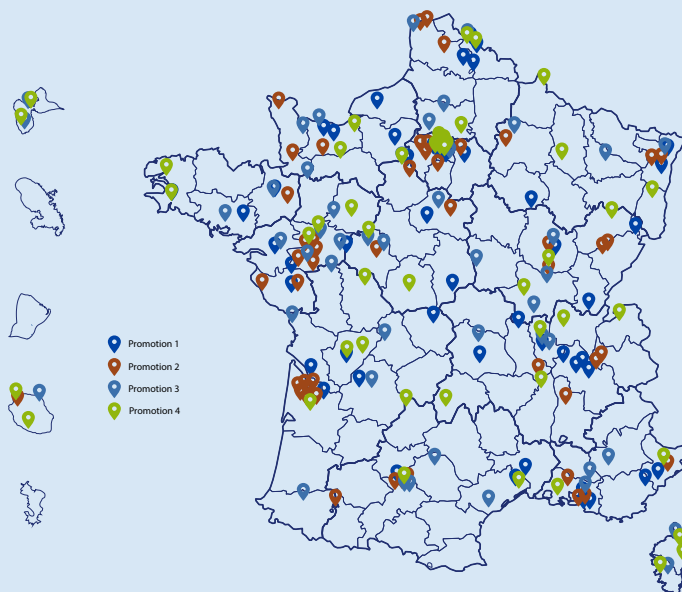
Quelques chiffres clés

197
entreprises
accompagnées
à travers
73
départements

81%
d'entreprises
industrielles

70%
des ETIncelles en
dehors des grands
centres urbains

103
salariés par
entreprise
en moyenne
en 2023



Un programme qui répond aux préoccupations de terrain

- Accéder plus facilement au foncier en facilitant les échanges avec les services de l'État en région.
- Faciliter l'accès à la commande publique ou aux financements publics.
- Développer l'activité à l'export, grâce au soutien de la Team France Export.
- Une mise en réseau des PME et ETI à l'échelle des territoires.

Nous contacter

Vous pouvez nous contacter à l'adresse générique suivante :

etincelles.dge@finances.gouv.fr